

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1448

Artikel: Améliorer l'efficacité de la politique sociale
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Améliorer l'efficacité de la politique sociale

A nouveau, Monika Stocker, municipale écologiste de la ville de Zurich innove. Démonstration.

MONIKA STOCKER, LA magistrate verte responsable de la politique sociale de la Ville de Zurich, ne dévie pas de son objectif: optimiser l'autonomie des bénéficiaires de prestations publiques. Elue il y a six ans, elle ouvre chantier sur chantier, avec la préoccupation constante de faciliter la vie des gens et casser le cercle vicieux de la dépendance sociale.

A son entrée en fonction, elle constate que ses services gèrent un ciné-club pour les personnes âgées. Telle n'est pas sa conception du rôle de l'administration. Elle veut bien libérer des moyens financiers mais demande aux organisations du troisième âge d'organiser elles-mêmes cette activité.

Puis elle lance un plan ambitieux d'animation socioculturelle dans les quartiers. Des centres doivent favoriser la rencontre des différentes catégories de population, jeunes et personnes âgées, Suisses et étrangers. Elle met au concours la gestion de ces centres sur la base d'un cahier des charges. La routine de l'animation a vécu.

Face à la montée du chômage et pour résoudre le problème des chô-

meurs en difficulté pour des raisons physiques ou psychiques, elle crée un marché du travail parallèle. Pour les autres, elle passe contrat avec une entreprise privée de placement rémunérée en fonction des résultats obtenus.

Plus récemment, Monika Stocker s'est attaquée à la structure même de son département. Dorénavant, les services offerts par son administration seront accessibles dans des centres de quartier. Ainsi l'aide sociale, les prestations complémentaires, l'intégration au marché du travail, la politique de la jeunesse se retrouveront sous un même toit. Les usagers n'auront plus à passer de service en service et à remplir quantité de formulaires; ils s'adresseront à un guichet unique. Une équipe spéciale prendra en charge les nouveaux demandeurs pour déterminer si leur problème peut être réglé dans les trois mois. Si oui, la compétence de prise en charge incombe à cette équipe. Sinon, le dossier est transmis aux autres fonctionnaires du centre. Cette manière de faire devrait permettre de répondre à 20% des demandes en moins de trois mois. *jd*

CYBERCITÉS

La ville à l'heure de l'Internet

LE PLATEAU SUISSE est largement urbanisé. Progressivement s'estompent les caractéristiques de la cité, territoire clairement délimité et distinct. Assistera-t-on à l'émergence d'une cité virtuelle, non plus géographiquement localisée mais définie par des connexions à l'Internet, où l'on débat, achète, noue des contacts, se forme, travaille? Une ville qui résoudrait ainsi les principaux problèmes auxquels sont confrontées aujourd'hui les cités: congestion du trafic, bruit, pollution atmosphérique, insécurité.

C'est pour répondre à ces questions que l'Université de Saint-Gall a récemment organisé un colloque. Les utopistes se sont heurtés à un large scepticisme. Pour le maire de Saint-Gall, le village global ne remplacera pas la ville, seule à même de garantir une identité. La vie réelle ne se déroule pas à l'écran; le coiffeur, le restaurant, la

maison de retraite sont dans la ville, pas sur la toile. Les villes américaines connaissent la plus forte densité de connexions mais également les plus importants problèmes de trafic.

Socialement, les nouvelles technologies risquent de créer de nouveaux clivages. Déjà la classe moyenne quitte les villes pour des raisons fiscales et de qualité de vie. L'Internet va-t-il conduire à une société duale, celles et ceux qui sont en ligne et les autres?

Paradoxalement, si les nouveaux moyens de communication suppriment l'espace et le temps, leur développement profite d'abord aux centres qui offrent main-d'œuvre qualifiée et commodités sociales et culturelles. Car si les données parcourent le monde à la vitesse de la lumière, leur analyse, qui crée de la valeur ajoutée, implique la proximité, le contact entre les gens, que seules les villes peuvent offrir. *jd*